



**FICHE DE NUMEROTATION N° 534335-183863**

**Autorite Contractante:**

**MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**MARCHE N° 5304/M-2024**

**CELLULE MARCHES PUBLICS AUPRES DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**MODE DE PASSATION: DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A  
COMPETITION RESTREINTE**

**APPROUVE LE : \_\_\_\_\_**

**NOTIFIE LE : \_\_\_\_\_ par Ordre de Service n° \_\_\_\_\_**

**OBJET: Location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel  
(composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social**

**TITULAIRE(S):**

**SOCIETE DIALLOSE KA BUSINESS SARL SOCIETE DIALLOSE KA NIF: 025015048X**

**MONTANT DU MARCHE: 24 999 480 F CFA TTC**

**DELAI D'EXECUTION: 09 mois**

**FINANCEMENT: BN**

**Section : 610**

<b>Chapitre</b>	<b>Nature</b>
12719600000174000000	645102

**Enregistré au Service des Impôts:**

**DATE DE NUMEROTATION: 2024-11-29 16:11:24.0**

MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL  
BP : 232 TEL. : (+223) 20 22 53 01/20 22 20 08

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

CONTRAT N° \_\_\_\_\_

APPROUVE-LE \_\_\_\_\_

NOTIFIE-LE \_\_\_\_\_

OBJET : Location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social.

TITULAIRE : DIALLOSE Ka Business SARL

- Registre de Commerce : MAKTI-2013-B261
- Numéro d'identification fiscale : 025015048X
- Adresse : Kalaban coro plateau, Rue : 170 Porte : 979

MONTANT DU MARCHÉ : Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt (24 999 480) francs CFA TTC.

DUREE D'EXÉCUTION : Neuf (09) mois.

FINANCEMENT : Budget National – Exercice 2024

CHAPITRE : 12-7-1960-0000-174-000000

Nature : 64-5-1-02

PRM \_\_\_\_\_

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix n°011/DFM-MSDS, intervenue le 18 janvier 2024, entre le Ministère de la Santé et du Développement Social (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante ») d'une part et DIALLOSE Ka Business SARL, (ci-après désigné comme le « Fournisseur ») d'autre part :

- ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines prestation soient effectuées et certains services annexes assurés par le fournisseur, c'est-à-dire, la location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt (24 999 480) francs CFA TTC (ci-après désigné comme le « Le montant du contrat »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

### **ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire] ;
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques.

### **ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES**

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

### **ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT**

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt (24 999 480) francs CFA TTC. Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

### **ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION/ DUREE D'EXECUTION**

La durée contractuelle d'exécution du présent marché est de neuf (09) mois, à compter de sa date de notification au prestataire.

### **ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° ML043 01400 400001241076-02 BNDA ouvert au nom de DIALLOSE Ka Business SARL, à la BNDA, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

## **ARTICLE 6 : NANTISSEMENT**

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

## **ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION (Sans objet)**

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

## **ARTICLE 8 : RECEPTION**

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

## **ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD**

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500<sup>ème</sup>) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

## **ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT**

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

## **ARTICLE 11 : RESILIATION**

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

## **ARTICLE 12 : LITIGE**

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

## **ARTICLE 13 : SOUMISSION AUX REGLEMENTS**

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif à la location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, conclu entre le Chef de Division Approvisionnements de ladite Direction et DIALLOSE Ka Business SARL, passé par Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte, pour un montant de vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt (24 999 480) francs CFA TTC, financé par le budget national – Exercice 2024 à hauteur de 100%, pour une durée d'exécution de neuf (09) mois, conformément aux lois en vigueur au Mali, les jours et années mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par Le  
FOURNISSEUR

Conclu par  
Le Chef de Division Approvisionnements  
et Marchés Publics

Bamako, le \_\_\_\_\_  
Approuvé par, le Responsable du  
Programme n°1.021 (Administration,  
Coordination et Décentralisation).

Bamako, le \_\_\_\_\_  
Visa du Délégué du  
CONTROLE FINANCIER  
Auprès du Ministère de la Santé Et du  
Développement Social

Bamako, le \_\_\_\_\_

Bamako, le \_\_\_\_\_

# DIALLOSE-KA BUSINESS SARL

COMMERCE GENERAL ET DIVERS

KALABAN KORO PLATEAU

RUE : 170, PORTE : 979, NIF : 025015048-X - RC : MA.KTI.2013.B.261  
COMPTE N° ML 043 01400 400001241076-02 BNDA - TEL : 66 71 85 79

## ACTE D'ENGAGEMENT

A

Monsieur le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social)

Messieurs et/ou Mesdames,

Nous soussigné **DIALLOSE KA BUSINESS SARL**

Inscrit au Registre du Commerce sous le n° **MA.KTI.2013.B.261**

Numéro d'identification fiscale (NIF) : **025015048-X**

Faisant élection de domicile à : **Kalaban Koro Plateau**

Attestons, après avoir examiné toutes les clauses du contrat et apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité : offrons de fournir les magasins à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social

Nous nous soumettons et m'engage à exécuter le contrat conformément à ses clauses pour la somme ferme non révisable de : **(24 999 480 FCFA) Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt Francs CFA Toutes Taxes**

Nous nous engageons à commencer et à terminer toutes les prestations énumérées dans le présent contrat dans un délai de 9 mois

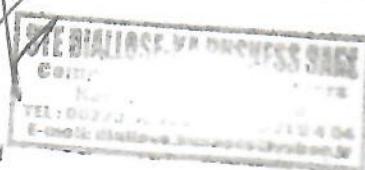
A compter de la date réception de la notification de l'approbation du contrat

Nous garantissons l'administration contre toute poursuite éventuelle pouvant résulter de l'application du présent contrat

Les sommes qui me seront dues pour l'exécution du présent contrat feront l'objet d'un virement bancaire au nom de **DIALLOSE KA BUSINESS SARL** au compte Bancaire N° **ML 043 01400 400001241076-02 BNDA BAMAKO MALI**

Bamako, le 08 / 04 / 2024

Le Prestataire



# DIALLOSE-KA BUSINESS SRL

## Commerce General et Divers

Kalaban Koro Plateau

RUE : 170, PORTE : 979, NIF : 025015048-X - RC : M&KTI.2013.B.261  
COMPTE N° ML 043 01400 400001241076-02 BNDA - TEL : 66 71 85 79

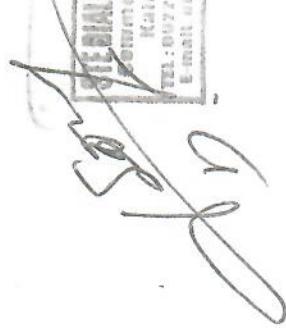
### Cadre du Devis estimatif

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Nbre de mois	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
						délai	lieu
1.	Location de magasin	01	09	2 354 000	21 186 000	Neuf (09) mois	DFM MSDS
	TOTAL HT				21 186 000		
	TVA				3 813 480		
	Total TTC				24 999 480		

**Moctar Sidibe**  
*Gérant*

Demandant autorisé à signer une offre pour et au nom de : DIALLOSE KA BUSINESS SRL

Bamako, le 08 / 04 / 2024


# DIALLOSE-KA BUSINESS SARL

Commerce General et Divers

Kalaban Koro Plateau

RUE : 170, PORTE : 979, NIF : 025015048-X - RC : M.A.KTL.2013.B.261  
COMPTE N° ML 043 01400 400001241076-02 BNDA - TEL : 66 71 85 79

## Cadre du Bordereau des prix unitaires

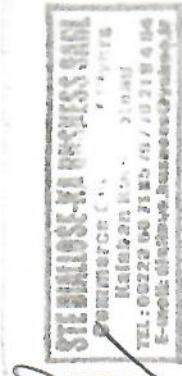
No	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
1.	Location de magasin	2 354 000	Deux millions trois cent cinquante-quatre mille

Moctar Sidibe

Gérant

Dément autorisé à signer une offre pour et au nom de : DIALLOSE KA BUSINESS SARL

Bamako, le 08 / 04 / 2024



**DIALLOSE-KA BUSINESS SRL**  
Commerce General et Divers

Kalaban Koro Plateau

RUE : 170, PORTE : 979, NIF : 025015048-X - RC : MA.KTL.2013.B.261  
COMPTE N° ML 043 01400 4000001241076-02 BNDA - TEL : 66 71 85 79

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison
			délai	lieu
1.	Location de magasin	Magasin d'une dimension de 527,63 m <sup>2</sup>	01	Neuf (09) mois DFM/MSDS

**MOCTAR SIDIBE**  
*Gérant*

Demandé autorisé à signer une offre pour et au nom de: DIALLOSE KA BUSINESS SRL

Bamako, le 08 / 04 / 2024



*[Handwritten signature over the stamp]*

MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But – Une Foi

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL  
BP : 232 TEL. : (+223) 20 22 53 01/ 20 22 20 08

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A  
COMPETITION RESTREINTE (DRPCR) N°011/MSDS-DFM  
RELATIVE A LA LOCATION DE MAGASINS POUR LE COMPTE  
DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL  
(COMPOSANTE SOCIALE) DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL.**

Passation des Marchés de Fournitures ou de Services courants

Financement : Budget National, Exercice 2024.

Mars 2024

## **Préface**

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Modèle de formulaire de contrat ;

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

## Table des Matières

<b>Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix.....</b>	<b>3</b>
Lettre d'invitation.....	4
<b>Section II - Instructions aux Candidats .....</b>	<b>5</b>
<b>Section III – Modèles d'annexes .....</b>	<b>10</b>
1.     Lettre de soumission .....	10
2.     Cadre du Devis estimatif .....	12
3.     Cadre du Bordereau des prix unitaires .....	13
4.     Description technique des Fournitures ou de services courants.....	14
5. <u>Formulaire de Contrat</u>	

MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple- Un But – Une Foi

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL  
BP : 232 TEL. : (+223) 20 22 53 01/ 20 22 20 08

Lettre d'invitation

**Objet :** Location de magasins pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**Réf :** DRPCR n°011/MSDS- DFM du .....03/ 04/ 2024

- E-T-M-C	TEL : 76 76 32 13
- MAYSI SOLUTION SARL	TEL : 79 21 94 54
- DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	TEL : 66 71 85 79 / 77 50 54 95
- DIARRA SERVICES	TEL : 78 84 09 70
- SIDIBE PRESTIGE	TEL : 63 44 27 10

Mesdames/Messieurs,

1. Le Ministère de la Santé et du Développement Social sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la location de magasins pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social. Ce magasin sera mis à la disposition de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, pendant une durée de **douze (12) mois renouvelable une fois**.
2. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et ses textes d'application.
3. La Demande de Renseignement et de Prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

- E-T-M-C	TEL : 76 76 32 13
- MAYSI SOLUTION SARL	TEL : 79 21 94 54
- DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	TEL : 66 71 85 79 / 77 50 54 95
- DIARRA SERVICES	TEL : 78 84 09 70
- SIDIBE PRESTIGE	TEL : 63 44 27 10

1. Les exigences en matière de qualifications sont :

- a) *Une expérience similaire de la période de 2019 à 2022, attestée par l'attestation de bonne exécution, le (ou les) procès-verbal (aux) de réception et les copies des pages de garde et de signature du marché ou du contrat simplifié, permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art*

*On entend par expérience similaire, la location de magasins.*

- b) *Pour les sociétés nouvellement créées, c'est-à-dire les sociétés qui n'ont pas encore réalisé une année d'exercice, il peut être fourni en lieu et place de l'expérience similaire, la preuve de disposer d'un membre du personnel, qualifié en matière de location de magasins (Il s'agit d'un membre du personnel ayant participé à l'exécution d'au moins, un marché de location de magasins).*

*NB : Il sera obligatoirement fourni pour le membre en question, le CV et l'attestation de bonne exécution, le (ou les) procès-verbal (aux) de réception et les copies des pages de garde et de signature du ou des marchés.*

2. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- Inscription au registre de commerce ;
- Certificat de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- Quitus fiscal ;
- Carte d'Identification Fiscale ;
- Attestation de la déclaration mensuelle de la TVA.

3. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Santé et du Développement Social, à N'Tominkorobougou, sise OMS, route de Koulouba au plus tard le.....2024. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
4. Les offres doivent être valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.
5. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Santé et du Développement Social, à N'Tominkorobougou, sise OMS, route de Koulouba, le ..... 2024.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

### **Le Directeur**

Colonel Boubacar OUOLOGUEM  
Chevalier de l'Ordre National

## **Section II - Instructions aux Candidats**

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

### **A. Introduction**

- |  |   |
|--|---|
| <b>1. Dispositions générales</b>                                   | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.   |
| <b>2. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence</b> | 2.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. |

### **B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix**

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>3. Contenu du Dossier</b> | 3.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.<br><br>Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :<br><ul style="list-style-type: none"><li>(a) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;</li><li>(b) les Instructions aux Candidats ;</li><li>(c) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;</li><li>(d) le Modèle de garantie de soumission ;</li><li>(e) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;</li><li>(f) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;</li><li>(g) le Cadre de devis estimatif ;</li><li>(h) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;</li><li>(i) la Description technique des fournitures ;</li><li>(j) le Modèle de garantie de bonne exécution ;</li><li>(k) le Modèle de formulaire de contrat ;</li><li>(l) le Modèle de rapport d'évaluation des offres.</li></ul> |
|                              | 3.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.  |

## **C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix**

- 4. Langue de l'offre** 4.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française. Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.
- 5. Documents constitutifs de l'offre** 5.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :
- (a) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;
  - (b) la garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;
  - (c) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
  - (d) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
  - (e) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
  - (f) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
  - (g) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
  - (h) tout autre document stipulé dans la DRP.
- 6. Mention du prix** 6.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.
- 6.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.
- 7. Monnaies de l'offre** 7.1 Les prix seront libellés en FCFA.
- 8. Délai validité des offres** 8.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

**9. Garantie de soumission** 9.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier.

#### **D. Dépôt des offres**

**10. Cachetage et marquage des offres** 10.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :  
(a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;  
(b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

**11. Date et heure limite de dépôt des offres** 11.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

#### **E. Ouverture des plis et évaluation des offres**

**12. Ouverture des plis par l'Autorité contractante** 12.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

12.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires.

**13. Evaluation et Comparaison des offres** 13.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :

- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

## **F. Attribution du marché**

**14. Attribution du marché** 14.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.

**15. Information des candidats** 15.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.

**16. Notification du contrat** 16.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit.

**17. Garantie de bonne exécution** 17.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandatement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe.

**18. Recours** 18.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP.

## Section III – Modèles d'annexes

### 1. Lettre de soumission

Date : \_\_\_\_\_

Demande de Renseignements et de Prix N°011/MSDS-SG 2024

*A*

*Monsieur le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social.*

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e) .....(nom et titre du titulaire du contrat),  
Agissant au nom et pour le compte de ..... (nom du Bureau/Firme)  
Inscrit au Registre du Commerce sous le n° .....  
Numéro d'identification fiscale (NIF) : .....  
Faisant élection de domicile à : .....

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir les magasins à la Direction des Finances et du Matériel, conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de *[indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché, un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins – disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à ..... le .....2024.

---

[Signature]

---

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

**Ministère de la Santé et du Développement Social**

**Demande de Renseignements et de Prix No ...../MSDS-SG 2024**

**Date de remise des offres : \_**

**2. Cadre du Devis estimatif  
(à remplir par le soumissionnaire)**

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Nbre de mois	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison	
						délai	lieu
1.	Location de magasin	02	12			Douze (12) mois	
<b>TOTAL HT</b>							
TVA							
Total TTC							

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

**Ministère de la Santé et du Développement Social**

**Demande de Renseignements et de Prix No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_**

**Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_**

**3. Cadre du Bordereau des prix unitaires**  
*(à remplir par le soumissionnaire)*

No	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
1.	Location de magasin		

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

Ministère de la Santé et du Développement Social

DRP No \_\_ du \_\_/\_\_/\_\_

Date de remise des prix \_\_/\_\_/\_\_

**4. Description technique des Fournitures ou de services courants**

(à remplir par l'Autorité contractante)

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1.	Location de magasin	Magasin d'une dimension de 527,63 m <sup>2</sup>	02	Douze (12) mois	DFM/MSDS

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : \_\_\_\_\_

## 5. Formulaire de renseignements sur le Candidat (Sans objet)

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.  
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Avis No. : [Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]

1. Nom du Soumissionnaire : [Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : [Insérer le nom du pays d'enregistrement]
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : [Insérer l'année d'enregistrement]
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : [Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : [Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse : [Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fax : [Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique : [Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : [Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

## **6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire) (Sans objet)**

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

**Garantie de soumission no. :** [Insérer N° de garantie]

Nous avons été informés que [Identifier le candidat] (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. [Insérer n° de l'avis d'appel d'offres] pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services [Insérer la description appropriée selon les cas] et vous a soumis son offre en date du [Insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »). En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous [Insérer nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]. \_\_\_\_\_ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou

s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou

si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :

ne signe pas le Marché ; ou

ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou

s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

(a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou

(b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

**Signature de la banque**

## 7. Modèle d'autorisation du Fabricant (Sans objet)

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date [Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DRP No. : [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]

A : [Insérer nom complet de l'Autorité contractante]

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de [Indiquer les fournitures produites] ayant nos usines [indiquer adresse complète de l'usine]

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Soumissionnaire] à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix] pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom [Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [Insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de [Insérer le nom complet du Fabricant]

En date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ [Insérer la date de signature]

## **8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé (Sans objet)**

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date [Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DRP No. : [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]

A : [Insérer nom complet de l'Autorité contractante]

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de [Indiquer les fournitures produites], suivant l'agrément [Indiquer les références de l'agrément], ayant nos sites [indiquer adresse complète de l'usine]

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Soumissionnaire] à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix] pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom [Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]

En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [Insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de [Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]

En date du \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ [Insérer la date de signature]

## **9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) (Sans objet)**

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : \_\_\_\_\_  
DRP n° : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : \_\_\_\_\_ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

**Garantie de bonne exécution no. :** \_\_\_\_\_

Nous avons été informés que \_\_\_\_\_ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. \_\_\_\_\_ [Insérer le n°] en date du \_\_\_\_\_ [Insérer la date] pour l'exécution de \_\_\_\_\_ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous \_\_\_\_\_ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de \_\_\_\_\_ [Insérer la somme en chiffres] \_\_\_\_\_ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le \_\_\_\_\_ [Insérer la date] \_\_\_\_\_ [Insérer le mois] 2\_\_\_\_\_[Insérer l'année],<sup>1</sup> et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les

---

<sup>1</sup> La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du ..... Ministère chargé des Finances.

*[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]*

*[Insérer la signature]*

---

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

## **10.Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits (Sans objet)**

Nous soussigné, ..... (nom de la banque) ayant notre siège à .....  
..... (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise .....  
..... (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte  
..... (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités  
de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement  
d'avance qui pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de  
..... (désignation des fournitures), d'un montant de ..... (montant de  
l'attestation au moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de  
Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

## **11. Formulaire de Contrat**

**CONTRAT No** \_\_\_\_\_

**APPROUVE LE** \_\_\_\_\_

**NOTIFIE LE** \_\_\_\_\_

**OBJET :** Location de magasins d'une grande dimension pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (Composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**TITULAIRE :** \_\_\_\_\_

**MONTANT DU MARCHÉ :** \_\_\_\_\_

**DÉLAI D'EXÉCUTION :** \_\_\_\_\_

**FINANCEMENT :** \_\_\_\_\_

**CHAPITRE :** \_\_\_\_\_

**PRM** \_\_\_\_\_

**ENREGISTRE au Service des Impôts**

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No ...../MSDS-SG intervenue le ..... entre le Ministère de la Santé et du Développement Social (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

- ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, la location de magasins d'une grande dimension pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (Composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à *[indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en toutes taxes comprises]* (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

### **ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de Soumission ;
- (b) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (c) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (d) Les spécifications techniques ;
- (e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

### **ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES**

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

### **ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT**

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de *[à préciser en lettres et en chiffres]* F.CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

### **ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION**

Le délai d'exécution du présent marché est de .....jours, à compter de sa date de notification au prestataire.

### **ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après :

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à*

*préciser]* à la Banque [*à préciser*] à [Pays à préciser], après livraison et à la satisfaction de « l’Autorité Contractante».

## **ARTICLE 6 : NANTISSEMENT**

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

## **ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION (Sans objet)**

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l’article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d’un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

## **ARTICLE 8 : RECEPTION**

Les fournitures livrées à l’issue de l’exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

## **ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD**

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d’une pénalité par jour de retard fixé à un deux mille cinq centième (1/2500<sup>ème</sup>) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n’est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l’objet du marché.

## **ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT**

L’Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l’expiration dudit délai jusqu’au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l’article 108.6 du Code des marchés publics.

## **ARTICLE 11 : RESILIATION**

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l’article 101 du code des marchés publics.

## **ARTICLE 12 : LITIGE**

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

### **ARTICLE 13 : SOUMISSION AUX REGLEMENTS**

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif à la location de magasins d'une grande dimension pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (Composante Sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social et l'entreprise [indiquer la raison sociale et l'adresse complète de l'entreprise], passé après Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte, pour un montant de (préciser le montant du marché) FCFA Toutes Taxes Comprises, financé par le Budget National, Exercice 2024 à hauteur de 100% pour une durée d'exécution de douze (12) mois renouvelable, conformément aux lois en vigueur au Mali, le jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par <b>Le fournisseur</b>	Conclu par <b>Le Directeur des Finance et du Matériel</b>
Bamako, le	Bamako, le
Vu le délégué du contrôle Financer	Approuvé par <b>Le Responsable du Programme N°II</b>
Bamako, le	Bamako, le

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL

BP : 232 TEL. : (+223) 20 22 53 01/20 22 20 08

RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE A LA  
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE  
N°011/MSDS – DFM DU 03 AVRIL 2024 RELATIVE A LA LOCATION D'UN  
MAGASIN POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DU  
MATERIEL (COMPOSANTE SOCIALE) DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU  
DEVELOPPEMENT SOCIAL.

FINANCEMENT : Budget National – Exercice 2024

- Chapitre :
- Nature :
- Section : 610/610

Avril – 2024

**Objet :**

Evaluation des offres en réponse à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n°011/MSDS – DFM du 03 avril 2024 relative à la location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**Référence du Marché :**

Location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**Date et numéro de la lettre d'invitation :** N°011/MSDS/DFM du 03 avril 2024.

**Date et lieu de dépôt des offres :** lundi 08 avril 2024, au plus tard à 10 heures 00 précises, à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**Date et lieu d'ouverture des offres :** Lundi 08 avril 2024, à 10 heures 00 précises, à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social.

**Nombre de soumissionnaires consultés :** Cinq (05)

– E-T-M-C	TEL : 76 76 32 13
– MAYSI SOLUTION SARL	TEL : 79 21 94 54
– DIARRA SERVICES	TEL : 78 84 09 70
– DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	TEL : 66 71 85 79 / 77 50 54 95
– SIDIBE PRESTIGE	TEL : 63 44 27 10

**Nombre de plis reçus :** Quatre (04)

– E-T-M-C	TEL : 76 76 32 13
– SIDIBE PRESTIGE	TEL : 63 44 27 10
– DIARRA SERVICES	TEL : 78 84 09 70
– DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	TEL : 66 71 85 79 / 77 50 54 95

**Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :**

- Colonel Boubaucar OUOLOGUEM (Président) ;
- Kadidia TRAORE (Rapporteur) ;
- Ibrahim KINKOUMANA (Membre) ;
- Modibo KEITA (Membre).

Représentant de la CPMP/ MSDS était absent.

**Déroulement :**

L'ouverture des plis a eu lieu le lundi 08 avril 2024, dans la salle de conférence de la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social à 10 heures 00 précises. Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

a. E-T-M-C	26 479 200F CFA TTC
b. SIDIBE PRESTIGE	26 904 000F CFA TTC
c. DIARRA SERVICES	25 488 000 F CFA TTC
d. DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	24 999 480F CFA TTC

## VERIFICATION DES OFFRES

- TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES PIECES DEMANDEES.

N° Ordre	Désignation des pièces				
		Pli n°1 : E-T-M-C	Pli n°2 : SIDIBE PRESTIGE	Pli n°3 : DIARRA SERVICES	Pli n°4 : DIALLOSE-KA BUSINESS SARL
1	Soumission et engagement (datée et signée)	FC	FC	FC	FC
2	Registre du commerce.	FC	FC	NF	FC
3	Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois.	FC	FC	FC	FC
4	Carte d'Identification fiscale (NIF).	FC	FC	FC	FC
5	Quitus fiscal en cours de validité.	FC	FC	FC	FC
6	La garantie de soumission.	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet
7	Attestation de versement de la TVA.	FC	FC	FC	FC
8	Expérience	FC	FC	NF	FC
9	Conclusion	RETENUE	RETENUE	REJETEE	RETENUE

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

### NB :

- Pli n°1 (E-T-M-C) : RAS.

En conséquence, l'offre du pli n°1 est retenue pour la suite de l'évaluation.

- Pli n°2 (SIDIBE PRESTIGE) : RAS.

En conséquence, l'offre du pli n°3 est retenue pour la suite de l'évaluation

- Pli n°3 (DIARRA SERVICES) : Le registre de commerce et le marché similaire ne sont pas fournis.

En conséquence, l'offre du pli n°4 est rejetée pour la suite de l'évaluation

- Pli n°4 (DIALLOSE-KA BUSINESS SARL) : RAS.

En conséquence, l'offre du pli n°4 est retenue pour la suite de l'évaluation

## **CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :**

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

### **• TABLEAU N°2 : RECAPITULATIF ET COMPARAISON DES OFFRES.**

- Ministère de la Santé et du Développement Social
- Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte N°011/MSDS/DFM du 03 avril 2024
- Date de remise des prix : Lundi 08 avril 2024
- Date d'ouverture des plis : Lundi 08 avril 2024 Lieu d'ouverture : DFM/MSDS

N°	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement TTC	Erreur	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
1	E-T-M-C	26 479 200	Néant	26 479 200	2 <sup>ème</sup>	Néant
2	SIDIBE PRESTIGE	26 904 000	Néant	26 904 000	3 <sup>ème</sup>	Néant
4	DIALLOSE-KA BUSINESS SARL	24 999 480	Néant	24 999 480	1 <sup>er</sup>	Néant

### **Observations :**

Néant

#### **• Vérification de la Post Qualification**

A l'issue des travaux :

Le soumissionnaire du pli n°4 (**DIALLOSE-KA BUSINESS SARL**), déclaré substantiellement conforme et dont l'offre a été évaluée et classée la 1<sup>ère</sup> moins – disante, est qualifié dans la mesure où son offre répond aux critères de post qualification.

En effet, conformément à la clause 4 de la lettre d'invitation, il a été demandé de fournir une (01) expérience similaire de la période 2019 à 2023, attestées par les attestations de bonne exécution ou les procès-verbaux de réception accompagnés des copies des pages de garde et de signature du marché permettant de justifier de sa capacité à exécuter le marché dans les règles de l'art. (On entend par expérience similaire, la fourniture d'imprimée ou autres supports publicitaire).

Le soumissionnaire du pli n° 4 (**DIALLOSE-KA BUSINESS SARL**) a fourni une expérience (marché similaire), conformément à la clause 4 de la lettre d'invitation susmentionnée. En conséquence, son offre est acceptable.

**CONCLUSION :**

A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte n°011/MSDS – DFM du 03 avril 2024 relative à la location d'un magasin pour le compte de la Direction des Finances et du Matériel (composante sociale) du Ministère de la Santé et du Développement Social, la commission propose le soumissionnaire du pli n°4 (DIALLOSE-KA BUSINESS SARL), comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant de vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt (24 999 480) francs CFA Toutes Taxes Comprises et une durée d'exécution de neuf (09) mois à compter de la date de notification du contrat.

Bamako, le 08 avril 2024

Le Rapporteur :

Le Président de séance

**Mme Kadidia TRAORE**

**M. Amadou DOUMBIA**

**Ont signé :**

- |                    |            |          |
|--------------------|------------|----------|
| - Monsieur Ibrahim | KINKOUMANA | DFM/MSDS |
| - Monsieur Modibo  | KEITA      | DFM/MSDS |